



*Commune des Avirons*

Extrait N° 11 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 27 septembre 2019

L'an deux mil dix-huit, le 27 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

**01 OCT. 2019**

que la convocation du Conseil a été faite le **17 septembre 2019** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,



**Présents :** M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MARCHAND Gladys – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme CADAS Virginie – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Frédo – Mme ROCHE LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette

**Absents :** Mme JULLIEN Marie Josée – Mme ABELARD Isabelle – M. CANTINA Pierrot – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

**Procurations :** Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme ROMAINSTAL Géraldine a donné procuration à Mme CADAS Isabelle – M. SERMANDE Jean Pierre a donné mandat à M. FORT Paul.

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 11 /** Mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable  
○ Approbation

La Commune des Avirons a réalisé son schéma directeur d'alimentation en eau potable en 2011.

*Hôtel de Ville*

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

.../...

Cet outil d'aide à la décision doit faire l'objet d'une mise à jour périodique notamment pour mettre en cohérence le programme des investissements avec l'évolution des besoins du territoire.

Dans ce cadre, la Commune prend en compte :

- ✓ L'évolution des données de consommation et de production ;
- ✓ Les investissements réalisés au fur et à mesure de leur programmation ;
- ✓ Les investissements pour améliorer la qualité de l'eau distribuée ;
- ✓ Les évolutions envisagées en termes de gestion du service.

Il convient d'approuver la mise à jour proposée en sachant que ce document comprend : les investissements déjà réalisés notamment en matière de modernisation et d'extension de réseau ainsi que les unités de traitement Cyprès et Cadet.

S'agissant de la programmation future, il s'agit notamment d'entériner la nécessité de réaliser l'unité de traitement de Mélina qui, pour un investissement d'environ 6 000 000 d'euros, permettra de distribuer une eau de qualité à 9 552 habitants.

Le Conseil est invité à se prononcer.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, prend connaissance du dossier de mise à jour du schéma directeur et approuve le document tel que proposé et annexé à la présente délibération.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

